

Le 2 mai 2016

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 2 mai 2016 à 19h00.

## **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Ron Stewart, Robert Deschamps, Barbara Bellingham, Robert Young, François Reid et Agnes Wightman, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

## **ABSENCES**

Aucune

### **16-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **16-05-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée Régulière, tenue le 4 avril 2016, soit adopté.

### **16-05-03 COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu que les comptes \*extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

## **SALAIRES PAYÉS EN MAI 2016**

Total des salaires : \$ 9 117.48

## **CHÈQUE FOURNISSEUR NO.**

1959	Aréo-Feu	S.I.	57.20
1960	Axion		197.01
1961	Bell		452.75
1962	Bell Mobilité		5.75
1963*	Nicole Blinn	Remb. dép. soirée bénévole	190.59
1964*	Laurian Bouchard	Remb. dép. /Biblio	19.53
1965*	Carrière Dunham	Abrasif	1 924.18
1966*	Cse incendie & sécurité inc.	S.I.	489.68
1967	Dépanneur Stanbridge East		162.37
1968*	Excavation Giroux Inc.	Nivelage	971.54
1969	Fédération Québécoise des Municipalités	Frais poste	14.48
1970	Hydro Québec		1 912.77
1971	Indigo books & music inc.	Biblio	83.42
1972*	Natalie Ingalls	Remb. dép. soirée bénévole/ vins	290.55
1973*	Kalitec Signalisation	Panneau fleurons Qc.	446.79

## CHÈQUE FOURNISSEUR NO

1974	Librairie Moderne	Biblio	221.14
1975*	Paradis, Lemieux, Francis	Serv. Hydro / ancien ch.	717.44
1976	Postes Canada	Média poste	53.67
1977*	Premier Tech aqua	Usine	3 394.43
1978	Chauffage P. Gosselin Inc.		1 517.94
1979*	Rhicard Excavation	Barrage castors / transport	3 395.59
1980	R.I.E.D.S.B.M.		1 708.40
1981	Rona Levesque		166.42
1982	Récupération 2000		4 862.50
1983	Telus Mobilité		165.95
1984*	Greg Vaughan	Remb. Dép.	52.67
1985*	Agnes Wightman	Remb. dép. Soirée bénévole	101.51
1986*	Agrocentre Farnham Inc.	Valve	699.81
1987*	CSE incendie & sécurité Inc.	S.I.	1 156.54
1988*	Excavation Giroux	Nivelage & transport	8 063.77
1989	Info Page	S.I.	269.05
1990	Protégez-Vous	Biblio	57.43
1991	Chauffage P. Gosselin Inc.	S.I.	43.59
1992	Récupération 2000 Inc.		272.66
1993*	St – Pierre	Transport	2 403.95
1994	Ministre du revenu du Québec	Retenu provincial	3 302.40
1995*	CPA de Bedford	Publicité / program	200.00
1996*	Ministre des Finances	Permis / Pique-nique	87.00
1997*	Ministre des Finances	Permis / Pique-nique	34.00
1998*	Loisir et Sport Montérégie	Affiliation 2016-2017	92.36
1999	Annulé	-	-
2000	Annulé	-	-
2001*	Maison de la Famille des Frontières	Don-rés. n° 16-05-11	100.00

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du conseil.

Dépôt d'une demande de changement de Zonage pour rendre l'immeuble au 2, rue Kemp en Duplex. La demande sera transmise à l'inspectrice pour l'analyse. Le conseil demande que les propriétaires voisins (sur la rue Kemp) soient consultés.

## DÉMISSION INSPECTRICE MUNICIPALE

La directrice générale dépose une lettre signée par Mme. Judith Marte, reçu le 12 avril 2016. Mme Martel avise la directrice générale qu'elle démissionne son poste d'inspecteur en bâtiment en date du 1<sup>er</sup> juin 2016. Le conseil accepte la démission et agit en conséquence.

## AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 398-2011-2, AMENDANT LE PLAN D'URBANISME

Le conseiller Ron Stewart a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 398-2011-2, amendant le plan d'urbanisme.

**AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 399-2011-6,  
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 399-2011**

Le conseiller François Reid a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 399-2011-6, amendant le règlement de Zonage n° 399-2011.

**AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 400-2011-2,  
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 400-2011**

Le conseiller Robert Deschamps a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 400-2011-2, amendant le règlement de Lotissement n° 400-2011.

**AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 401-2011-1,  
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N°401-2011**

Le conseiller Robert Young a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 401-2011, amendant le règlement de Construction n° 401-2011.

**AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 403-2011-1,  
AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS &  
CERTIFICAT N°403-2011**

Le conseiller Ron Stewart a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 403-2011, amendant le règlement sur l'émission des permis & certificat n° 403-2011.

**AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 419-2016, RELATIF  
AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE**

Le conseiller Robert Young a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du premier projet de règlement n° 419-2016, relatif aux Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

16-05-04

**ADOPTION RÈGLEMENT N° 382-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 382  
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU  
FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter le règlement n° 382-1, amendant le règlement n° 382 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

16-05-05

**DOSSIER PRIORITAIRES**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu de transmettre à Monsieur le Ministre Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi la liste des dossiers prioritaires de la municipalité de Stanbridge East comme suit :

- Pont (P-04894) chemin Caleb-Tree - Pavage-25 000\$
- Pavage et pulvérisation chemin Riceburg-180 000\$

16-05-06

**APPEL D'OFFRE FOURNITURE ET ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stanbridge East a fait un appel d'offres pour la fourniture et l'épandage de 54,000 litres de chlorure de calcium en solution de 35% (ou équivalent);

**ATTENDU QUE** deux entrepreneurs ont déposé les soumissions suivantes:

Entrepreneur	Produit offert	Prix unitaire	Total (taxes inclus)
Calclo inc.	Chlorure Cal. 35%	\$ 0.2890 /litre	\$ 17 943.00
Somavrac C.C. inc.	Chlorure Cal. 35%	\$ 0.288 /litre	\$17 880.91

**ATTENDU QUE** la soumission faite par Somavrac C.C. inc. est la plus basse et correspond en tous points aux exigences d'appel d'offres;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu d'accepter la soumission de Somavrac C.C. inc. au montant de \$ 17 880.91 incluant les taxes, pour la fourniture et l'épandage de 54,000 litres de chlorure de calcium liquide 35% sur nos chemins de gravier.

**APPEL D'OFFRES N° 16-001-VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Il est convenu d'aller en appel d'offre sur invitation pour le pompage et le transport des boues de fosses septiques situées sur le côté sud de la route 202.

**APPEL D'OFFRES – SE@O – RÉFECTION CHEMIN RICEBURG**

Il est convenu que ce conseil autorise Nicole Blinn, directrice générale, à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offres sur le SE@O pour les travaux de pavage et pulvérisation du chemin Riceburg. (Devis émis pour soumission Dossier n° F16 23824-001) Ouverture des soumissions le 26 mai 2016 à 15h00.

15-06-07

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE MUNICIPALE MMQ-GROUPE ULTIMA INC.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Stanbridge East est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire renouveler son contrat d'assurance la municipale et la municipale automobile;

**ATTENDU QU'** une proposition est reçue d'une somme de 20 929.00\$, incluant la taxe provinciale, pour la municipale et une somme de 3 456.00\$, incluant la taxe provinciale, pour la municipale automobile;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'accepter de renouveler l'assurance de la Mutuelle des municipalités du Québec auprès du Groupe Ultima inc. au coût total de 24 385.00\$

**16-05-08**      **AUTORISATION SIGNATAIRE PERMIT RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX QUÉBEC**

Il est proposé par la conseillère Agnes Wightman, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'autoriser, Natalie Ingalls, adjointe administrative, d'agir au nom de la municipalité de Stanbridge East comme signataire à la Régie des alcools des courses et des jeux pour la demande du permis d'alcool pour le pique-nique annuel des pompiers de Stanbridge East qui aura lieu le 3 juillet 2016.

**16-05-09**      **SOUTIEN POUR LES RÉSIDENTS DE STANBRIDGE EAST- CAMP DE JOUR DE BEDFORD-INSCRIPTION 2016**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'allouer 100 \$ par enfant pour les résidents de Stanbridge East, sur réception d'un reçu d'inscription du camp de jour Bedford 2016.

**16-05-10**      **COTISATION –LOISIRS ET SPORT MONTRÉGIE**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu de renouveler l'adhésion Loisir et Sport Montérégie 2016-2017 (80.33\$ plus taxes).

**DEMANDE DE SOUTIEN CPSC MAIN DANS LA MAIN**

La municipalité ne souhaite pas contribuer.

**16-05-11**      **DON – MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que la municipalité fasse un don d'une somme de 100.00 \$ pour la Maison de la Famille des Frontières.

**TOURNOI DE GOLF VILLE DE BEDFORD**

La municipalité ne souhaite pas participer, ni contribuer dans le tournoi de golf de la Ville de Bedford.

**DEMANDE DE COMMANDITE –RENDEZ-VOUS COUNTRY 2016**

La municipalité ne souhaite pas contribuer.

**SAM-193<sup>E</sup> EXPOSITION AGRICOLE**

La municipalité ne souhaite pas contribuer.

**16-05-12**      **ENTENTE INTERMUNICIPALE- ARÉNA DE BEDFORD**

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt des municipalités ciblées de signer une telle entente puisqu'une partie de sa population utilise l'aréna pour la pratique du hockey, du patinage artistique, du patinage libre ou toute autre activité de glace;

**ATTENDU QUE** la Ville de Bedford propose de définir les modalités d'une entente intermunicipale à être signée de façon à respecter les principes suivants :

- La Ville de Bedford assumera les coûts de la capitalisation liés à l'immeuble qui est sous la responsabilité du conseil municipal de la Ville de Bedford;

- Dans tous les cas d'impact bénéfique lié à l'obtention de subvention, il est convenu toutes subventions ou réductions de coût auront un impact sur la capitalisation annuelle, il est convenu que 50 % de la réduction du coût annuel, par rapport à ceux du projet initial, sera affecté à la Ville de Bedford et que l'autre 50 % sera affecté sous forme de revenus de fonctionnement de l'aréna de façon à réduire le déficit d'opération;
- La Ville de Bedford assumera 20 % du déficit net d'opération de l'aréna;
- La gouvernance mise en place pour assurer la gestion de l'aréna sera composée d'un représentant par municipalité signataire de l'entente à l'exception de la Ville de Bedford qui en comptera deux. Les représentants municipaux seront désignés par leur conseil respectif par voie de résolution. Chaque année, un rapport d'activités incluant un rapport financier sera produit et remis aux membres du comité de gestion afin qu'il le dépose à leur conseil;
- Le remboursement annuel de tous coûts de capitalisation liés à l'opération de l'aréna, jugés nécessaires et acceptés par le comité de gestion sera intégré aux frais d'exploitation de l'aréna et réparti selon les modalités convenues;
- Toute fluctuation liée au financement de la dette sera à la charge ou au bénéfice de la Ville de Bedford;
- Un facteur de proximité intégrera l'éloignement et l'appartenance au pôle de Bedford pour la répartition de la charge financière inhérent au déficit d'opération;
- Toutes les municipalités signataires de l'entente devront s'impliquer pleinement dans les activités de collecte de fonds;
- L'entente sera d'une durée minimale de dix ans. Elle sera renouvelable annuellement pour une période de cinq ans, et ce à partir de la cinquième année. Autrement dit, un préavis de cinq ans est appliqué à partir de la 5<sup>e</sup> année;

**ATTENDU QUE** la Ville de Bedford a défini que le mode de répartition du déficit d'exploitation pour les municipalités signataires de l'entente, autre que la Ville de Bedford, soit attribué selon les principes définis et fonction des paramètres suivants :

- Un montant fixe de 3000\$;
- Le nombre d'utilisateurs mineurs. Le montant par utilisateur mineur est de 300\$
- Le solde de la facture est réparti proportionnellement entre les municipalités en fonction de leur population et de leur richesse foncière uniformisée. Les deux paramètres ont un poids égal.
- Selon son appartenance à l'une des MRC, un facteur de proximité est appliqué sous forme d'une surprime pour les municipalités de Brome-Missisquoi et d'un escompte pour les municipalités du Haut-Richelieu. Le facteur de proximité représente 35% du solde, identifié précédemment, réparti proportionnellement en fonction de la population de chacune des municipalités partenaires d'une même MRC

**ATTENDU QUE** la Ville de Bedford, au cours de la prochaine année, sollicitera les organisateurs des ligues d'adultes, afin de colliger les données les plus précises possibles. Ces données seront remises aux membres du comité de gestion pour analyse et évaluation de la possibilité de les inclure dans la formule de répartition des coûts en tenant compte du niveau de subvention aux mineurs comparativement à celui des adultes;

**ATTENDU QUE** l'écart entre les coûts d'inscription aux activités pour les mineurs entre la ville de Bedford et les autres municipalités signataires sera réduit à 50\$;

**ATTENDU QUE** la formule de répartition a été présentée aux participants et qu'elle sera détaillée dans l'entente à être signée;

**ATTENDU QUE** les paramètres de la formule de répartition varient d'année en année, le calcul de la quote-part de chacune des municipalités sera ajusté annuellement avec les valeurs connues à l'automne. Ainsi, les quotes-parts seront connues pour la préparation des budgets municipaux. Les premiers paiements seront dû en avril et en septembre, puisque l'année fiscale municipale sera la période de référence;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman est résolu;

- que la municipalité de Stanbridge East adhère aux principes et aux paramètres de répartitions énoncés ci-haut et qu'ils appuient la Ville de Bedford dans ses démarches visant l'obtention de subventions permettant la rénovation de l'aréna.
- Que le conseiller François Reid soit nommé représentant désigné sur le comité de gestion de l'aréna.
- D'annuler la résolution n° 15-07-03, adopté le lundi 6 juillet 2015

16-05-13

**CONTRIBUTION – SOIRÉE RECONNAISSANCE PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que la municipalité fasse une contribution (+-200\$) pour la soirée vin d'honneur de M. Germain Pinard au prix du lieutenant-gouverneur du Québec.

**PROPOSITION DE SERVICE- MISE À NIVEAU DU ROTOR # 5- PREMIER TECH AQUA**

Suivi

**TERRAIN DE BASKETBALL**

Il est convenu d'acheter un nouveau panneau « Backboard », et filet. L'Association des loisirs de Stanbridge East va s'occuper de l'achat.

**CAMÉRA DE SURVEILLANCE –CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est convenu que la municipalité installe une caméra de surveillance en arrière du centre communautaire.

**FIBRE DE TERRAIN DE JEUX – PARC MUNICIPALE**

Il est convenu de mettre un ½ voyage de copeaux de bois (fibre de terrain de jeux) dans l'aire de jeux au parc municipale.

**ÉCLAIRAGE VOIES PUBLIQUES**

Il est convenu de procéder à une demande de travaux touchant l'éclairage des voies publiques. 4 nouvelles installations. Trois(3) sur la rue Michel, (endroit à déterminer) et un (1) sur la rue Depot (au 11, rue Depot).

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

16-05-14

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal sont encore tous présents et en accord que cette séance soit reprise;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu que cette séance soit reprise à 20h30.

*La réouverture de la séance est faite par le maire Greg Vaughan. Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié, tous les membres du conseil étaient présents à l'ouverture de la séance.*

**16-05-15**

**CONVENTION POUR LES SERVICES DE PERMIS ET INSPECTION –  
GESTIM INC.**

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de Gestim inc. soumise à la municipalité en date du 2 mai 2016;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu à l'unanimité :

- Que la municipalité de Stanbridge East accepte l'offre pour le service d'inspecteur municipal pour une période de un (1) an prenant effet au 8 juin 2016;
- Que Le maire Greg Vaughan et la directrice générale Nicole Blinn, soit autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant ce dossier.

**NOUVEL AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20 h 35

---

Nicole Blinn, directrice générale

---

Greg Vaughan, maire